



## LE MOT DU MAIRE

Chers habitants,

Ce début de mandat aura été très particulier. Comme chacun sait l'élection de l'équipe municipale coïncide avec le début du confinement. Tous les chantiers et les projets ont dû être reportés. Le conseil municipal a enfin pris ses fonctions fin mai, avec deux mois de retard. Maintenant, on peut dire que les affaires communales se traitent en toute normalité. Les différentes commissions se sont mises au travail et des projets divers sont en cours.

Les chantiers prévus sur notre commune avancent : la plateforme pour les travaux de pompage sur la colline du Koelberg se prépare et les travaux de la rue Principale avec la sécurisation du carrefour rue de Reutenbourg démarrent le 15 juillet.

Notre commune a essuyé le 26 juin dernier un orage qui a causé des inondations. Une fois de plus, des garages et des caves ont pris l'eau. Ce nouvel épisode dévastateur et inquiétant a permis de faire bouger certaines instances. Des études vont être menées pour trouver une solution à ce problème récurrent qu'il faut considérer dans sa globalité.

Le covid a bouleversé notre quotidien et la vie n'a pas encore repris son cours normal. Certaines manifestations culturelles, associatives et sportives devraient reprendre durant les semaines à venir en mettant en place un protocole sanitaire.

Je vous souhaite de passer un bel été en prenant soin de vous.

Le Maire, Christophe Kalck

## Dans ce numéro :

Commissions communales et délégués	2
Sinistre	3
Travaux rue principale Infos par mail	4
Devoirs civiques	5
Urbanisme Jardins familiaux Infos en bref	6
Comcom, appli d'infos Manœuvres pompiers	7
Carnaval en images	8
Fête de la musique Du côté des associations	9
Dans un coin de nature, des rapaces	11
Evacuation en 1939	12
Les « Hamsterer » Marianne Schaffner	14
Page de pub	15
Agenda Infos et numéros utiles	16



S'Liecht Kaferle

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Commissions communales et délégués

Les commissions municipales sont des commissions d'étude. Elles ont pour vocation d'améliorer le fonctionnement du conseil municipal en préparant les délibérations. Ces commissions peuvent être constituées de façon permanente pour la durée du mandat municipal ou pour une durée limitée si l'objet d'étude est ponctuel.

Le maire préside chaque commission.

Voici les différentes commissions ainsi que les membres qui les constituent.

\*Finances et budget : Roland Schaffner, Bruno Klein, Hélène Daul et Marten Van Der Giessen

\*Voirie, travaux bâtiments et espaces verts : Roland Schaffner, Bruno Klein, Guillaume Schorr, Adrien Meyer et Laurent Lux

\*Fêtes, sports et loisirs : Bruno Klein, Hélène Daul, Guillaume Schorr, Roland Schaffner, Pascal Sauer

\*Agriculture et cadastre : Marten Van Der Giessen, Laurent Lux, Olivier Storck et Nicole Storck.

\*Urbanisme : Roland Schaffner, Bruno Klein, Marten Van Der Giessen, Adrien Meyer, Laurent Lux et Olivier Storck.

\*Communication : Hélène Daul, Nicole Storck, Pascal Sauer et Roland Schaffner.

\*Sinistre : Roland Schaffner, Marten Van Der Giessen, Adrien Meyer, Guillaume Schorr.

\*Aménagement et fleurissement : Roland Schaffner, Hélène Daul, Laurent Lux, Nicole Storck, Adrien Meyer et Guillaume Schorr.

\*Sociale : Roland Schaffner, Nicole Storck, Hélène Daul.

\*Commission d'appel d'offres ou d'adjudication : Titulaires : Adrien Meyer, Bruno Klein, Roland Schaffner. Suppléants : Pascal Sauer, Guillaume Schorr et Nicole Storck.

\*Conseiller communautaire à la Communauté de Communes du Pays de Saverne : Christophe Kalck

\*Délégué communal au SDEA : Marten Van Der Giessen

\*Délégués communaux au SIVOS : Titulaires : Christophe Kalck et Guillaume Schorr.

Suppléants : Hélène Daul et Pascal Sauer.

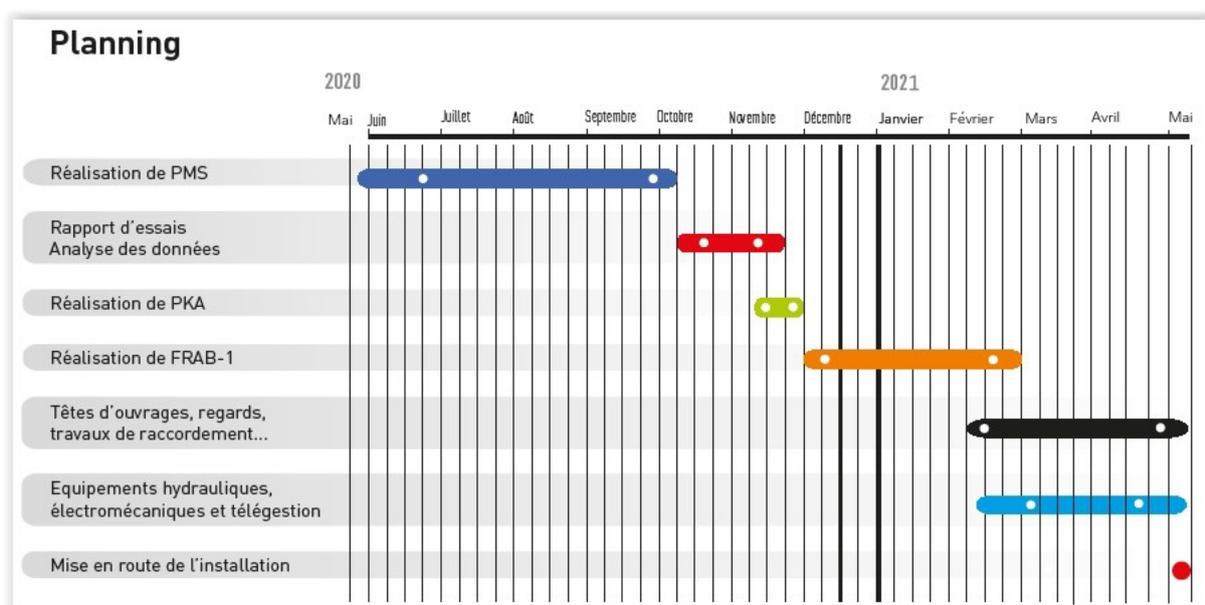
\*Délégués à l'association foncière : Christophe Kalck, Marten Van Der Giessen.

## Sinistre

### Journal mensuel

Le BRGM éditera chaque mois un journal qui relatera l'avancement des travaux. Ce journal vous sera transmis soit par papier, soit par mail.

Vous trouvez ci-dessous le nouveau planning remis à jour. Vous constaterez que les travaux s'échelonnent jusqu'en mai 2021. Le décalage des travaux de fin mars à fin juin engendre de nouvelles contraintes pour le chantier, compte tenu notamment des congés estivaux et des travaux de forage en période hivernale.



### Lettre type pour la création d'un nouveau dossier auprès du FGAO

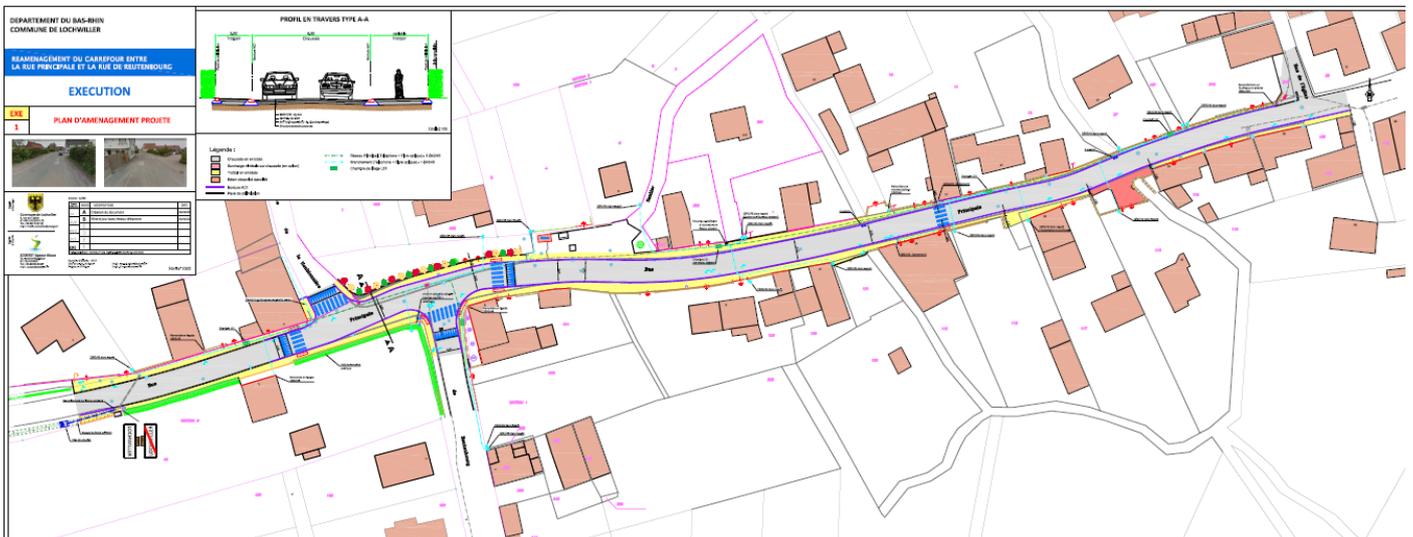
Pour les personnes qui n'ont pas encore déclaré de sinistre mais qui constatent l'apparition de fissures sur leur maison, il existe une lettre type pour faciliter la création du dossier auprès du FGAO. Cette lettre type est à demander à Roland SCHAFFNER, soit par mail à l'adresse [rolandschaffner@live.fr](mailto:rolandschaffner@live.fr), soit par téléphone au 07 80 06 16 45. Cette démarche se fera en toute confidentialité. Les différentes demandes seront regroupées. Elles donneront lieu à un rendez-vous sur place avec les spécialistes du FGAO pour constater l'étendue des dégâts.

S'Liecht Kaferle

## Démarrage des travaux rue Principale / rue de Reutenbourg

Les travaux rue Principale démarrent le 15 juillet. Pour rappel, ces travaux comportent la réfection de la voirie de la rue Principale avec l'enfouissement des lignes téléphoniques depuis la rue de l'Eglise jusqu'à la sortie du village vers Marmoutier. Il a été convenu avec les propriétaires concernés de conserver un poteau en limite de propriété s'ils souhaitent maintenir leur ligne en aérien. L'aménagement du carrefour rue Principale/ rue de Reutenbourg consiste en un déport de la chaussée et la création d'un plateau visant à améliorer la visibilité et à réduire la vitesse sécurisant ainsi le carrefour.

Les propriétaires des maisons devant lesquelles les travaux auront lieu, seront prévenus la veille de l'intervention par l'équipe des travaux publics.



## Informations Lochwiller : les informations communales par mail



Partant du constat que les informations municipales tardent à arriver dans vos boîtes aux lettres, (eh oui, la distribution n'est pas une mince affaire), qu'elles se perdent parfois au milieu des publicités, nous souhaitons innover. L'objectif est de vous informer plus rapidement, gagner du temps et de l'efficacité, et utiliser par

la même occasion moins de papier.

Nous vous proposons de recevoir les informations communales par mail si vous le souhaitez.

\*Si vous préférez la version papier, pas de problème, ne tenez pas compte de la suite.

\*Si la version numérique vous intéresse, veuillez répondre par mail à cette adresse :

[lochwiller@outlook.fr](mailto:lochwiller@outlook.fr) en précisant vos nom, prénom et adresse postale.

S'Liecht Kaferle

Il sera aussi possible de recevoir le Liecht Kaferle, les comptes rendus des séances de conseil municipal, le journal du chantier du BRGM. Nous vous transmettrons par la suite un petit questionnaire pour connaître précisément quels documents vous aimeriez recevoir par mail en plus des informations communales.

Après la consolidation de l'ensemble de vos adresses de messageries, nous ferons un test grandeur nature en vous faisant parvenir le dernier compte rendu du conseil municipal en format numérique sous l'adresse [Informations Lochwiller](#).

## En quête de civisme

La commune souhaite mettre l'accent sur des devoirs civiques qu'il serait bon de ne pas perdre, bien au contraire, car tout le monde y gagne...

### Le balayage, un acte citoyen

Il fut un temps où, à Lochwiller, le samedi, chacun balayait la rigole qui longeait alors sa propriété. Ce balayage hebdomadaire était le moyen d'assurer « le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques ». Force est de constater que cette bonne habitude tend à disparaître. Les bouches d'égout sont à certains endroits partiellement obstruées, parfois gagnées par des herbes qui ont trouvé là un ancrage terreux suffisant pour se développer. Sachant que balayer, c'est aussi entretenir les trottoirs et les caniveaux favorisant ainsi l'écoulement de l'eau de pluie, l'idée de pratiquer un balayage régulier devant chez soi a peut-être plus de sens. Il va sans dire que les saletés, les déchets collectés et les balayures ne doivent en aucun cas être jetés dans les avaloirs des eaux pluviales. Dans un souci de propreté, d'hygiène mais aussi d'écoulement des eaux, d'autant plus important durant les périodes propices aux orages et aux fortes pluies, balayons donc tous devant chez nous ! Et que ceux qui semaine après semaine, année après année, n'ont jamais cessé cet entretien, en soient vivement remerciés !

### Les chiens en promenade

Comme il est agréable de laisser se promener librement son chien à ses côtés ! Chaque maître connaît son fidèle compagnon et lui fait confiance. Cependant, pour garantir la sécurité des habitants, il est demandé aux propriétaires de chiens de les tenir en laisse dans les zones habitées. Dans ces mêmes zones, respectueux des concitoyens et du travail de nettoyage des trottoirs, les déjections canines doivent systématiquement être ramassées.

Par ailleurs, il est rappelé qu'il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » son chien et qu'il est de plein droit responsable des accidents que son chien provoque.

## S'Liecht Kaferle

### Entretien autour des tombes

Certaines tombes, belles, propres et bien entretenues sont malheureusement entourées par des mauvaises herbes. La commune vous remercie d'arracher ces herbes indésirables sur les 20 cm qui entourent la tombe de votre famille. Elle n'en sera que mise en valeur.

## Urbanisme

Pour tous projets d'aménagement ou de construction, quelle que soit la nature des travaux, une demande d'urbanisme est nécessaire. Veuillez vous renseigner au préalable auprès des services de la mairie pour obtenir les renseignements adéquats à la demande. Merci.

## Des jardins familiaux impasse du Koelberg? Proposition.

Il est une parcelle communale en friche située impasse du Koelberg. La commune propose de la mettre gratuitement à la disposition des habitants afin de transformer l'ensemble en jardins familiaux. Le terrain serait alors entretenu, planté et cultivé. Cela répond à des préoccupations actuelles de produire soi-même ses légumes. En plus, ce type de jardins crée davantage de lien social. Que les personnes intéressées se manifestent en mairie.

## En bref dans la commune



\*Avec la reprise scolaire, un parterre étoilé a vu le jour aux deux arrêts de bus. Ce marquage au sol favorise la distanciation entre les écoliers, les collégiens et les lycéens.



\*Des fleurs aux couleurs vives ont été plantées dans les bacs en bordure de chaussée sur la place. Avec les fleurs dans l'ancien puits et au pied des arbres, l'ensemble est harmonieux et a fière allure.



\*Pour accueillir le public dans le respect des mesures sanitaires, deux hygiaphones ont été installés, l'un à la mairie, le deuxième à la bibliothèque.



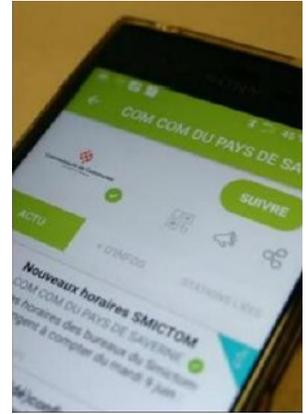
\*Le conseil municipal a décidé de maintenir le taux des taxes locales pour l'exercice 2020.

S'Liecht Kaferle

## INFORMATIONS COMCOM

### Nouveau canal de communication : illiwap

La communauté de communes du Pays de Saverne propose un nouveau canal de communication via illiwap : une application d'alerte et d'informations destinée aux habitants du territoire et aux usagers de la collectivité. Il faut télécharger l'application et sélectionner la station « Comcom du Pays de Saverne ». Les informations sont consultables 30 jours. Elles concernent des actualités générales de la collectivité, ses projets mais aussi des informations sur les accueils de loisirs périscolaires, multi-accueils, crèches, activités de loisirs, etc...



## VIE DU VILLAGE

### Des sapeurs pompiers stagiaires en formation dans notre commune

Dans le cadre d'une formation initiée par le centre de secours de Marmoutier, les nouvelles recrues sapeurs pompiers ont participé à des manœuvres sur notre commune le 26 février.

Encadrés par notre adjudant chef Michel Cavaleri, les stagiaires ont été placés dans diverses situations auxquelles ils pourront être confrontés à l'avenir en situation réelle. Le froid et la pluie mêlée de neige ce jour-là n'ont pas entamé leur motivation.



Différents sites ont été choisis pour ces manœuvres formatrices. Ont ainsi été simulés un feu de cave avec victime dans la cave enfumée de Michel Cavaleri, un feu de cuisine dans la grande maison à l'étang de pêche, un feu dans un local de stockage, avec une recherche de victime à l'étage supérieur du hangar de Denis Storck, un feu de palettes dans la ferme de Léonard Lux avec propagation au bâtiment et pour finir un feu au club house du terrain de foot avec propagation à la toiture.



## S'Liecht Kaferle

Les stagiaires et les différents formateurs tiennent à remercier l'ensemble des propriétaires des sites et la municipalité pour l'accueil.



## Carnaval, festif et joyeux

C'était juste avant. Avant que nous ne soyons tous confinés. L'esprit de la fête unissait l'ensemble des participants qui étaient nombreux à se prendre au jeu du déguisement. Une belle cavalcade, des chars magnifiques, des participants venus de divers horizons pour célébrer carnaval, partager leur joie et transmettre leur

grain de folie. L'association du carnaval de Marmoutier, les Pompom Girls de Singrist, les Gleglich Wagges de Colmar, les trois chars de Marc Brassel et l'association Lochwiller fête la musique ont animé le défilé. En images, quelques photos souvenirs de ce bel après-midi.



## S'Liecht Kaferle

### Une promenade musicale



La musique s'était invitée dans nos rues et ruelles le dimanche 21 juin. Pour honorer ce rendez-vous artistique annuel, tout en respectant les mesures sanitaires, l'association « Lochwiller fête la musique » présidée par Fabrice Lentz, a proposé aux habitants une balade musicale.

Le parcours a débuté en milieu de journée, rue de l'Etang, par la voix chaleureuse de Karin Matjeka qui a animé le quartier avec un répertoire d'ambiance. A partir de 15h, c'est depuis l'impasse de la Bergerie, que les « L Sisters », Apolline et Charlène Lerch, ont envahi les rues du village de leurs timbres mélodieux. Les jeunes artistes ont interprété des chansons d'hier et

d'aujourd'hui, en français et en allemand. Charlène à l'accordéon, Apolline au clavier ou à la guitare. A 16h, Gilles Kalck – pas de photo publiée ici à sa demande – a proposé un interlude mêlant humour et rock, faisant vibrer sa guitare impasse de l'argile. La balade musicale s'est poursuivie dans la soirée chez Karin et les « L Sisters ».

Une fête de la musique itinérante, dynamique qui a permis aux gens de se revoir et apporter de l'animation et de la gaieté dans cette période marquée par la crise sanitaire et ses conséquences.

Un grand merci à tous les artistes qui ont permis cet événement culturel !



### DU COTE DES ASSOCIATIONS

#### Association de l'Amitié

\*Jean-Claude Schorr, vice-président de l'association de l'Amitié, a dorénavant les pleins pouvoirs du président. Christophe Kalck conserve le titre de président jusqu'à la prochaine assemblée générale de l'association qui se tiendra début 2021. A ce moment-là, il démissionnera du poste de président.

\*Depuis le 14 juin, l'étang de pêche a rouvert. Les usagers sont respectueux du protocole mis en place. Les emplacements sont respectés. Les tables, en nombre suffisant, permettent de manger sur place en associant convivialité et respect des distances.

\*La marche d'automne devrait se tenir le 11 octobre si d'ici là les circonstances sanitaires le permettent. Elle aura lieu aux alentours de Lochwiller avec un repas de midi à l'étang de pêche.

S'Liecht Kaferle

### Bibliothèque

La bibliothèque rouvre ses portes après 3 mois et demi de fermeture. Du gel est à disposition des usagers à l'entrée du bâtiment, un circuit de déambulation autour des étagères est prévu, une cage en plexiglas protège les échanges, le port du masque est demandé. Les livres rapportés resteront 15 jours en « quarantaine ». Ceux empruntés seront systématiquement désinfectés.

Les horaires d'ouverture sont le mercredi après-midi de 14h à 16h et le vendredi de 17h à 19h.

### Le Collectif des Citoyens Propriétaires de Lochwiller

Pour rappel : le Collectif des Citoyens avait demandé un Fonds de Garantie et de Soutien à l'Etat pour sécuriser la valeur des propriétés. Dans le cadre de l'adaptation du code minier, Mr Hetzel avait proposé sa mise en place devant l'Assemblée Nationale en 2017. Cela avait été rejeté.

Le Collectif des Citoyens Propriétaires de Lochwiller nous fait savoir qu'il est toujours là et actif. Il n'a pas abandonné le combat.

### Association de Donneurs de Sang Bénévoles de Lochwiller.

Au sortir de cette période compliquée que nous venons de vivre, et avec un besoin toujours important de sang pour nos malades, il est utile de rappeler ici qui peut donner son sang :

Pour une femme comme pour un homme :

Avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans,

Peser plus de 50 kg,

Se sentir en forme notamment,

Plus de 8 semaines entre deux dons.

Une femme peut donner jusqu'à 4 x par an et un homme jusqu'à 6 x par an.



Depuis 2019, les collectes de Lochwiller sont programmées en alternance avec celles de Wolschheim et de Maennolsheim. Sur les 3 communes sont ainsi organisées 5 collectes sur une année avec toujours plus de 8 semaines entre deux cessions. Les prochaines collectes du second semestre 2020 sont : Wolschheim, le jeudi 30 juillet ; Maennolsheim, le jeudi 1<sup>er</sup> octobre ; Lochwiller, le vendredi 4 décembre.

Comme à Lochwiller, après le don, l'équipe de bénévoles de l'association du village organisateur vous invite à une collation et un moment convivial pour vous remercier de cet acte généreux et précieux. Alors, à bientôt ?

### Fabrique de l'Eglise

\*La soirée tartes flambées au profit de la Fabrique de l'Eglise prévue le 12 septembre devrait être maintenue, cela en fonction des circonstances sanitaires.

## La chorale

\*La chorale recherche des choristes. Les membres actuels aiment interpréter un répertoire à quatre voix. Vous aimez chanter ? Et pourquoi ne pas rejoindre la chorale de Lochwiller ? Pour tous renseignements, prenez contact avec André Schott.

## DANS UN COIN DE NATURE

### Nos amis les rapaces nocturnes



A la mi-juin, l'heure était venue de procéder au baguage des jeunes chouettes chevèches nées dans un des deux nichoirs posés dans les noyers sur le pré appartenant à Jean-Paul Lerch et exploité par Léonard Lux. Pour la deuxième année consécutive, des naissances, au nombre de trois cette année, ont eu lieu dans ce nichoir.

Dominique Bersuder, spécialiste LPO, agréé par le muséum d'histoire naturelle, a longuement expliqué la biologie de cette chouette qui a failli disparaître de notre région, et dont il restait tout au plus une cinquantaine de couples pour toute l'Alsace il y a 20 ans. Actuellement, grâce à l'implication de beaucoup d'acteurs, (agriculteurs, particuliers et passionnés) autorisant la pose de ces nichoirs sur leur propriété, la population de ces rapaces nocturnes dévorant jusqu'à 2000 campagnols et mulots par saison, est arrivée à un nombre de couples estimé à environ 500. On peut penser qu'à l'heure actuelle l'espèce est sortie de son stade critique de présence avant extinction. Qu'en soient, par le biais de cette explication, remerciés les différents acteurs de terrain.

Chaque oiseau ainsi bagué est répertorié au muséum d'histoire naturelle de Paris et sa carte d'identité unique est donc inscrite pour toujours au niveau européen pour pouvoir les suivre et étudier la dynamique des populations.

Le 4 Juillet : suite des comptages locaux chez Philippe Meichel! Il s'agissait cette fois d'une nichée de chouettes effraies encore appelée « Dame blanche » ou encore « effraie des clochers » présente dans sa grange. 4 petits âgés de 3 semaines étaient comptabilisés et un nombre de campagnols en stock était présents dans le nichoir destinés à servir d'en-cas aux jeunes effraies démontrant une année riche en proies. De plus, un jeune hibou moyen-duc immature a élu domicile récemment dans son verger. En additionnant ce nombre intéressant de rapaces nocturnes présents dans un cercle somme toute assez restreint, on peut admettre que la limitation des rongeurs est en grande partie imputable à ces acteurs et sert bien les intérêts de chaque particulier ayant un jardin ou de chaque agriculteur pour qui une prolifération de rongeurs est toujours à craindre.



S'Liecht Kaferle

## LOCHWILLER ET SON HISTOIRE

### SEPTEMBRE 1939 EVACUATION DE L'ALSACE ET DE LA MOSELLE

Dans la nuit du 31 août 1939, Hitler attaque la Pologne sans déclaration de guerre. Le 1<sup>er</sup> septembre, à 11 heures, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne, à 17 heures c'est au tour de la France avec mobilisation générale.

Pour éviter le massacre des populations civiles, coincées entre la ligne Maginot en France, et la ligne Siegfried en Allemagne, le gouvernement français décide l'évacuation des civils sur une bande de 5 à 10 km le long du Rhin et de la frontière en Moselle à compter du 1<sup>er</sup> septembre. 375 000 Alsaciens et 210 000 Mosellans quittent leur maison avec 30 kg de bagages et 4 jours de vivres, laissant tous leurs autres biens sur place, les animaux et le bétail. Les terres ne seront pas ensemencées en 1940. Les évacués sont acheminés par le train vers le Sud-Ouest de la France. Ils arrivent, après plusieurs jours de voyage, dans la Creuse, la Haute Vienne, les Charente, les Landes, la Dordogne et la Corrèze, le Gers et le Lot et Garonne

La famille de **Joseph Strasser de Oberroedern** (canton de Seltz) fait partie des évacués, assignée à se rendre à la gare de Marmoutier, distante de 80 km, pour rejoindre par le train la Haute Vienne. Elle se met en route avec bagages, vivres et leur petit *Geörgle* âgé de 11 mois, tous entassés sur une charrette (*Wagen*) tirée par une vache. Ils font une dernière halte à Lochwiller et demandent l'hospitalité. Il la trouve chez *S'Nantze* au n°80 soit Laurent MICHEL, garde champêtre. Ils y passent la nuit. Mais que faire de leur vache et leur attelage ? Il faudra les laisser sur place. Le lendemain ils rejoignent la gare d'embarquement à Marmoutier. Le train les emmènera à Rancon après 10 jours de voyage. **Rancon** est un bourg de 1100 habitants. Il est situé entre la Souterraine (Creuse) et Bellac (Hte Vienne), desservi par une gare grâce à un important viaduc et arrosé par la Gartempe.

Dans une lettre du 2 février 1940, Joseph donne des nouvelles de la famille et s'enquiert de leur charrette. « *Vous pouvez la garder. Nous la récupérerons lorsque nous pourrons rejoindre notre patrie. Si vous le souhaitez, vous pouvez l'utiliser ou l'acquérir pour la somme de 2000 Frs. L'attelage de la vache (Kühgeschir) est neuf. Nous souhaitons pouvoir le récupérer à notre retour...Le petit Geörgle grandit bien et vous salue...La vie est chère ici. Le lait est assez rare. Nous devons faire à pied 4-5 km pour en avoir...Ici il a fait froid. L'hiver n'a jamais été aussi rude que celui-ci. Les Français disent que les Alsaciens ont ramené cet hiver...»*



Eglise fortifiée de Rancon

La plus grande part des évacués n'avait jamais quitté leur terre natale et ne maîtrisait pas le français courant. Ils ne sont pas accueillis partout les bras ouverts. Écoutons le témoin que fut Frédéric HOFFET : « Si l'on reçut généralement ces réfugiés avec sympathie, il faut bien dire qu'il n'en fut pas toujours ainsi et qu'un certain nombre d'entre eux eurent quelques raisons de se plaindre de l'accueil qui leur fut réservé. Il arriva même que quelques-uns qui ne savaient le français fussent traités de « *boches* »...cela entraîna « des réflexes de fierté chez des hommes habitués à un niveau de vie très supérieur à celui des populations au milieu desquelles ils furent forcés de vivre. On devint acerbe, méchant. On compara aux belles fermes alsaciennes celles des paysans qui cultivaient leurs terres d'après des méthodes moyenâgeuses. « *Ils sont de cent ans en arrière !* », s'écriait-on. »

Le préfet de la Dordogne se verra contraint de lancer un *Appel à la population* : « *J'invite tous mes admi-*

## S'Liecht Kaferle

nistrés à conserver tout leur sang froid. J'insiste en particulier que les Alsaciens ne soient en rien suspectés ou maltraités... Que l'on ne traite pas de « boches » les Alsaciens... Il serait absurde de croire que le fait de parler l'alsacien implique que l'on a des sentiments allemands... Il faut donc être indulgent pour les Alsaciens qui parlent le dialecte entre eux, instinctivement, sans penser à mal... Aux Alsaciens, par contre, je demande de parler autant que possible français particulièrement dans les lieux publics quand ils connaissent la langue nationale... ».

La Mairie de Strasbourg, l'Evêché et Mgr Ruch, l'Ecole Normale Protestante s'installèrent à Périgueux. Les Alsaciens logeaient surtout dans le quartier de la gare. De nombreux baraquements furent construits dans l'urgence. L'Université de Strasbourg et le Grand Séminaire s'établirent à Clermont-Ferrand. Mais où installer les Hospices Civils de Strasbourg et leurs Facultés et l'Ecole Normale d'Obernai ? La ville de Périgueux ne disposait pas de locaux assez vastes pour les accueillir !



Gare de Périgueux

Pour les Hospices, cela se fera à la « **Cité Radieuse** » de Clairvivre, à 70 km de là sur le ban de Salagnac et cela jusqu'au 15 juin 1945. L'Ecole Normale qui comptait 132 élèves ne prendra le train pour le Limousin que le 3 novembre sous la conduite de leur aumônier, l'abbé Robert Bengel et s'installera dans l'ancienne abbaye de **Solignac** près de Limoges.

« En arrivant, les Alsaciens ont été choqués, on le sait, par l'absence de confort dans ce Sud-Ouest encore très attardé où il n'y avait, contrairement à l'Alsace et plus encore à Strasbourg, ni eau courante dans les maisons, ni W.C., ni poêle, ni électricité ». « Fourneaux et cuisinières sont inexistantes. L'unique cheminée sert à réchauffer les mets et les locaux. Les latrines sont à l'extérieur des habitations. » Et pour ne rien arranger, cet hiver 1939 fut extraordinairement rigoureux, dégradant encore les conditions de vie des réfugiés parfois logés dans des conditions extrêmement précaires... C'était un autre monde ». « A peine installés, les Alsaciens se répartissent les tâches. Certains sont embauchés par la mairie, d'autres se font ouvriers ou jardiniers... Et la vie a repris son cours pour les deux communautés qui ont appris à se connaître, à travailler et à vivre ensemble en nouant parfois de solides liens d'amitié qui ont traversé le temps. »

Les Alsaciens-Lorrains protestants se retrouvent souvent dans des villages très catholiques ou sont dispersés et sans pasteurs. A l'initiative de Suzanne de Dietrich, jeune théologienne luthérienne, est créée la C.I.M.A.D.E (**Comité Inter-Mouvements Auprès des Evacués**) pour venir en aide aux évacués et rompre leur isolement. : visite de villages, écoles du dimanche par ces jeunes membres qui font aussi office d'assistantes sociales.

L'Armistice est signé le 22 juin 1940. En juillet, de nombreux Alsaciens et Mosellans commencent à quitter les lieux, mais près de 100 000 d'entre eux resteront dans le Sud-Ouest. Les Strasser ne repartiront que le 15 octobre. Ceux qui rentrent en Alsace ne se doutent pas de l'accueil qui leur sera réservé. A l'arrivée à la gare de Strasbourg, les militaires allemands sont partout. Ce ne sont que croix gammées, uniformes et musique militaire. Des haut-parleurs grésillent des ordres. La croix gammée flotte sur la flèche de la cathédrale. Il y a des banderoles d'accueil en Hochdeutsch : *Hertzlich Willkommen in Grossdeutschland – Die deutsche Heimat grüsst Euch.*

François AGRAM



**Sources** : REVUE LES SAISONS D'ALSACE N°41/2020 éditée par les DNA.

. HOFFET Frédéric (1906–1969), *Psychanalyse de l'Alsace, 1951, Rééd. COPRUR, 2008.*

. Lettre de la famille STRASSER du 2.02.1940, conservée par André AGRAM.

. OBERROEDERN se souvient de l'évacuation : on y trouve les rues « de Bellac » et « de la Haute-Vienne ».

## DES « HAMSTERER » ETAIENT DE RETOUR EN 2020 !!



**HAMSTERER  
werden hier rücksichtslos  
festgenommen  
und der Polizei übergeben.  
Der Bürgermeister.**

Les « Hamsterer » seront arrêtés ici sans égards et remis à la police.  
Le Maire.

**HAMSTERER** (de l'allemand *Hamstern* = faire des réserves, des provisions, accaparer des aliments comme le fait le hamster).

Les hamsters ont des poches à l'intérieur des joues, appelées les bajoues. Elles leur permettent de transporter leurs aliments dans leur terrier.

Pendant la guerre et les périodes de restriction, c'est le surnom de ceux qui accaparent et stockent des aliments et souvent revendent ces provisions au marché noir.



Cette plaque émaillée était installée à l'entrée du village au cours de la période de l'annexion allemande (1940-1944).

F. A.

## DÉCÈS de Marianne SCHAFFNER

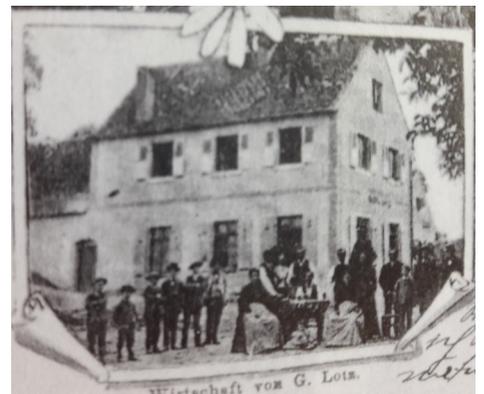
Décès de Marianne SCHAFFNER née JAEGER (90 ans) & de son frère Jean-Paul JAEGER (89 ans)

Pendant 23 années, Marianne a été la tenancière du dernier restaurant de Lochwiller. Elle et son frère sont des enfants du village. Ils ont été élevés par leur tante Marie et leur oncle Joseph LUX - s'SCHUSTE - actuellement rue Principale n°19. Le jeune Jean-Paul quittera le village et habitera à Mundolsheim, mais aimera revoir souvent le lieu de son enfance et ses habitants.

Marianne s'est mariée en 1953 avec Joseph SCHAFFNER -S'FINKE HANSE-. La même année, le jeune couple achètera la propriété et le restaurant « A la Pomme d'Or ». Marianne tiendra le restaurant et Joseph continuera à exercer son métier d'électricien, mais il décèdera en juin 1968. Les ressources diminuant, Marianne, veuve, mettra un terme à son activité en décembre 1976 et vendra la propriété en 1982 à Mr PIERSON. Elle sera acquise en 1986 par la famille MOREEL.

Marianne quittera le village et s'installera dans un appartement à Strasbourg. Au décès de son oncle Joseph LUX, elle héritera de sa maison qu'elle donnera à sa fille Colette mariée PFLEGER. Celle-ci fera construire une nouvelle maison à la place de la grange à coté de l'ancienne. La maison appartient à présent à la famille PLANCHON .

F.A.



## UNE PAGE DE PUB GRATUITE!

### ASSISTANTES MATERNELLES

\*Anny ANDRES 06 67 94 25 89 : une place pour un nourrisson à partir de septembre.



\*Carine KOENIG 06 76 18 02 12 : des places se libèrent en fin d'année. Carine accepte des horaires atypiques.

\*Isabelle LERCH 06 84 04 11 43 : une place pour un nourrisson à partir de septembre.

### ROSERAIE BARTH

Visites libres des cultures

Possibilité d'achat de rosiers en pots

Tous les jours de juillet à septembre

Route de Schwenheim (Muehlfeld)



4, rue des Prés

67440 LOCHWILLER

03 88 71 40 51

[contact@roseraiebarth.com](mailto:contact@roseraiebarth.com)

### Parution de : D'GRIEN SCHATT / L'OMBRE VERTE

de Simone MORGENTHALER-Chez I.D. L'Édition 63 pages, 12 €

«D'un noyer (à l'ombre verte) Simone MORGENTHALER fait un livre...sur ses propres racines et une langue alsacienne dont elle défend la poésie fragile... ».  
Serge Hartmann dans les DNA du 13/05/2020.

Simone est connue comme journaliste, écrivain, éditrice des Recettes Alsaciennes, animatrice de TV et radio sur France Bleue Alsace.

Elle a ses racines maternelles à Lochwiller. Sa maman, Thérèse (1920-1996) née STAEBLER, est une des 3 filles de la famille STAEBLER (S'KLAUSE - FRINTZ), avec Elise (1923-2011) et la tante Jeanne (1926-2018).



## A VENIR sous réserve

\*30 juillet : Don du sang à Wolschheim, de 17h à 20h.

\*10 septembre : reprise des séances de gymnastique. Contact : Sylvie Kalck au 06 89 38 67 93

\*12 septembre : Soirée TARTES FLAMBEES au profit de l'église.

\*1<sup>er</sup> octobre : Don du sang à Maennolsheim, de 17h à 20h.

\*4 octobre : dernier jour de pêche à l'étang, de 9h à 12h et de 13h à 17h.

\*11 octobre : Marche d'automne aux alentours de Lochwiller.

\*14 novembre : Tournoi de belote au Foyer

\*4 décembre : Don du sang à Lochwiller, salle polyvalente, de 17h30 à 20h.



## INFOS UTILES

\*Horaires de la bibliothèque : le mercredi de 14h à 16h. ; le vendredi de 17h à 19h.

\*La collecte sélective des déchets sera assurée mardi 14 juillet.

\*Le Kaffee Grenzel ne reprend pas encore. Les personnes seront prévenues de la reprise le moment venu.

## NUMEROS UTILES

Location de la salle polyvalente, du caveau, du club house, de l'étang de pêche.

Renseignements et réservation chez Pierre LUX : 06 23 84 29 48

## NUMEROS D'URGENCE

Christophe KALCK, maire : 07 80 57 09 62

Roland SCHAFFNER, 1er adjoint : 07 80 06 16 45 ( Sinistre, travaux communaux,...)

Bruno KLEIN, 2ème adjoint : 06 80 36 80 49 ( Travaux communaux, associations,... )

Hélène DAUL, 3ème adjointe : 06 83 41 12 43 ( Communication, Liecht Kaferle, Kaffee grenzel,... )



Mairie 4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller

Accueil du public :

Tél : 03 88 70 61 40

lundi de 16h à 18h et jeudi de 9h à 11h

Email : [mairie.lochwiller@orange.fr](mailto:mairie.lochwiller@orange.fr)